



MA SOCIETE CHANGE DE DEPARTEMENT

Par **dalia**, le **08/06/2010** à **17:59**

Depuis 2 ans la cie ou je travaille a été rachetée par des coréens. Ils nous ont parlé de la fin du bail locatif au 30/06/2011 il y a six mois et ont proposer de déménager pour partir de st étienne (42) sur LYON (69)(a savoir qu'elle est a st é depuis 19 ans et qu'elle marche très bien) tout le personnel a dit qu'il ne suivrait pas. Depuis aucune nouvelle, si ce n'est des consultations de la part du DG pour faire gérer la logistique par des transporteurs et des visites de dépôts dans le 69 - 38 et un ou deux dans le dpt 42.

Mes questions sont les suivantes:

quel est le délai légal pour nous informer du déménagement?

si nous décidons de ne pas suivre, y'a t il une procédure? une licenciement particulier? une négociation? des indemnités particulieres?

Ils partent du locatif à du locatif, pas d'interet sauf se débarasser du personnel!!!!

Merci de me donner plus d'infos.